Décision 17-DCC-53 du 27 avril 2017

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Adria Mobil par la société Trigano

Posted on: 24 mai 2017 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Sté Trigano
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sté Adria Mobil

Lire

Le texte intégral 107.77 Ko

Le communiqué de presse